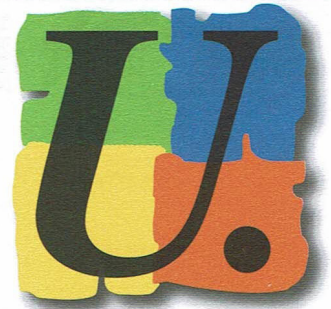




POUR

**L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT,
LA RECHERCHE, LA CULTURE EN HAUTE-SAVOIE**



Déposé le 14/10/2020
A distribuer au plus tard le 15/10/2020

EDITORIAL

Les raisons qui faisaient que nous étions dans la rue en février demeurent. La situation sanitaire, même si on ne peut parler de complot, comme certains le font, permet au gouvernement de ne pas évoquer les projets que nous avons combattus.

Dans le même temps qu'on nous refuse les moyens de faire fonctionner et d'améliorer les services publics nous assistons à une valse de milliards d'argent public qui, au final, servent trop souvent à rémunérer les actionnaires. Il faut que nous exigions, tous ensemble, que ces énormes moyens servent à l'emploi et à l'amélioration de la vie de chacun et notamment des plus précaires. Les lois de finance annoncées, il y a peu de temps, font craindre une casse de la sécurité sociale, du régime de retraite par répartition et globalement une dégradation des conditions de vie des salariés. Alors que les promesses faites aux personnels de santé ne suffisent à améliorer leurs situations dégradées depuis des années.

Dans notre département, tandis qu'un débat national sur la laïcité est annoncé pour décembre, nous constatons que nos élus « prennent de l'avance ». A nos demandes répétées à tous les niveaux de prendre en compte les besoins importants des établissements publics et la croissance démographique, le seul nouveau lycée programmé est celui du Chablais. Certes plusieurs collèges vont être construits mais on apprend qu'un nouveau lycée catholique serait construit à Pringy et la ville d'Annecy, l'agglomération et la région ont financé une université privée sur le site du lycée St Michel qui a accueilli 600 étudiants à cette rentrée de septembre (5000 à terme).

Avec l'ensemble des forces laïques localement, avec l'ensemble des forces syndicales dans le département et nationalement, il nous faut d'urgence construire le rapport de force pour nous opposer à ces décisions et à ces projets sociétaux destructeurs.

Michel Lombart – secrétaire départemental de la FSU

HAUTE SAVOIE PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOMMAIRE

p1 - Edito

p2 - La FSU dans les collectifs

p3 - Les retraités.es sacrifiés.es

p4 - Nuit de la colère du 30 octobre



La FSU est présente dans plusieurs collectifs départementaux dont :

COLLECTIF SOLIDARITÉ PALESTINE

Le collectif de solidarité avec la Palestine d'Annecy (cspa.74@gmail.com) est né il y a plus d'une quinzaine d'années. Il s'agit d'un collectif qui réunit des mouvements politiques, des associations, des syndicats et des individus. Il a une formule souple et ses décisions sont prises au cours des réunions.

Depuis sa création, il a participé à toutes les mobilisations en faveur du peuple Palestinien, notamment contre l'invasion de Gaza par Israël, contre la colonisation en Cisjordanie et à Jérusalem est (il est associé au mouvement Boycott- Désinvestissement- Sanctions)... Il a participé à différentes actions : pour la Journée de la Terre, pour le soutien au mouvement des prisonniers palestiniens , contre le blocus de Gaza.

Il a organisé aussi des conférences à l'occasion par exemple des 100 ans de la Déclaration Balfour. Il a réalisé des petites publications, comme « Brève histoire du sionisme ». Aujourd'hui, le peuple palestinien est menacé dans son existence par l'alliance entre les USA, les monarchies pétrolières, et Israël. Ce peuple a besoin de nous.

J.P. Richaudeau

COLLECTIF DE SANS PAPIERS

A l'appel de 20 collectifs, de la Marche des Solidarités, des États Généraux des Migrations et de plus de 230 organisations, des Sans-Papiers marchent depuis le 19 septembre des quatre coins du pays pour atteindre Paris dans une grande manifestation le samedi 17 octobre. La FSU, au niveau national comme au niveau départemental apporte son soutien à cette grande initiative à l'initiative et en faveur des sans papiers.

2020 - 2021 ANNÉE DE CONGRES DANS PLUSIEURS SYNDICATS DE LA FSU

Plusieurs syndicats de notre fédération seront en congrès académiques et nationaux de novembre à juin. Le SNUTEFI, le SNNETAP, le SNUTER, le SNEP, le SNUEP, le SNICS, le SNE ou encore le SNASUB et le SNES renouvelleront leurs instances, départementales, académiques et nationales. C'est un moment important de démocratie syndicale à laquelle chacun aura à cœur de participer.





Retraité.es sacrifié.es avant et pendant la crise, ça suffit !

Les retraité.es ont payé un lourd tribut à la crise sanitaire : 80% des décès dus au coronavirus. Ils ont été sacrifié.es, jugé.es non prioritaires pour utiliser un système de santé rendu insuffisant au fil des années.

Ces sacrifices s'ajoutent à ceux imposés depuis plusieurs années sur le pouvoir d'achat. Entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2019, les prix ont augmenté de 12,93 %, le Smic a progressé de 20,05 % et les pensions nettes seulement de 8,60 %. Le niveau de vie médian des retraité-es a diminué de 1,9 %, de 1 854 € mensuel en 2017 à 1 818 € en 2018.

Ce qui se prépare est plus qu'inquiétant. Les retraité-es pourraient être pressurés, sous prétexte qu'ils n'ont pas subi le chômage partiel et que leur pension n'a pas baissé.

Dans son rapport remis au gouvernement le 15 septembre, l'inspecteur général des Finances Laurent Vachey avance des propositions pour l'autonomie, dont la 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale avec un financement autonome et solidaire...Ce serait un prélèvement supplémentaire chez les seuls retraités, bien loin de « ces fondations nouvelles pour fixer les contours de l'ambition nationale pour la politique du Grand âge » que prône le gouvernement.

- Nouvelle augmentation de la CSG qui passerait de 8,3 à 9,2 % et augmentation de la part de CSG non déductible dans les pensions (800 millions d'euros), cela représente une autre manière d'augmenter le poids de la CSG. Ce coût de massue viendrait après celui du 1^{er} janvier 2018 qui a diminué les pensions de 1,1 %, dans une période de gel des pensions.

- Retraité-es rendus imposables ou subissant une augmentation des impôts par la réduction du plafond de l'abattement de 10 % de l'impôt sur le revenu (1,5 milliard d'euros). Cette augmentation des impôts mettrait fin à la volonté d'alléger la charge fiscale des retraité-es aux revenus modestes. Ce serait accroître les inégalités.

- Durcir les critères d'attribution de l'APA, c'est inadmissible alors que le Reste à Charge pour les personnes en perte d'autonomie est énorme.

Sacrifié-es pendant la crise, pressuré-es depuis des années avec une accélération depuis 2017, les retraité-es ne se laisseront pas faire et exigent :

- Le respect des maigres engagements, les pensions entre 2 000 et 2 014 € devaient augmenter de 0,1 à 0,5 % au 1^{er} mai 2020, cette revalorisation a été repoussée au 1^{er} octobre, elle doit être versée.

- Le retour à l'indexation de toutes les pensions sur l'évolution des salaires et une mesure immédiate de revalorisation de toutes les pensions et de rattrapage du pouvoir d'achat perdu. Aucune pension ne doit être inférieure au SMIC.

- Le maintien et le développement des services publics de proximité.

- La reconnaissance des retraité-es à leur juste valeur, contributeurs de liens sociaux et d'emplois, bref, des citoyens. Un-e ministre ou un-e secrétaire d'État pour les 17 millions de personnes retraitées s'impose.

- une prise en charge à 100 % par la Sécurité sociale des dépenses liées à l'aide à l'autonomie, prise en charge intégrée dans la branche maladie de la sécurité sociale, dont les recettes doivent être renforcées justement. Il faut augmenter la masse salariale en reprenant ce qui a été accaparé par les actionnaires. Il faut supprimer les exonérations de cotisations sociales, qui ne créent aucun emploi mais améliorent les dividendes. Et il faut faire cotiser l'ensemble des revenus créés par le travail dans les entreprises, dont les profits.

Dans le contexte actuel, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale représente un enjeu déterminant pour l'ensemble de la société. Il est essentiel de rappeler les principes fondamentaux de solidarité inter générationnelle et de poursuivre la mobilisation de tous, actifs et retraités, contre la casse des retraites, pour la sauvegarde de la protection sociale, pour la justice sociale et la justice fiscale.

Evelyne Viallon – Jean Claude Lardeau

Vous êtes retraité-e depuis peu

Signalez- nous votre situation et éventuellement votre changement d'adresse.

Ne restez pas isolé-e et contactez votre syndicat

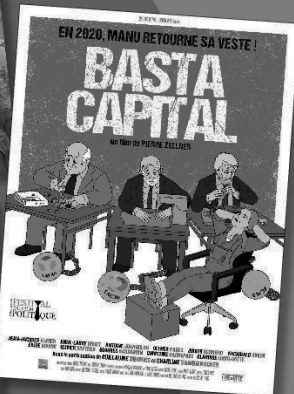
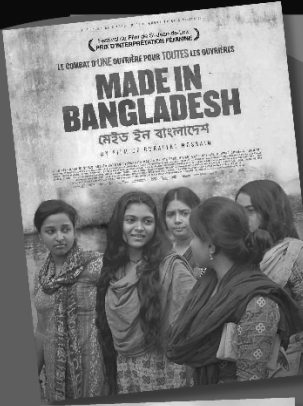
NUIT DE LA COLERE
- FESTIVAL DU FILM SOCIAL ORGANISÉ PAR LA CGT -
PENSEZ A RÉSERVER VOS PLACES PAR AVANCE

LA NUIT DE LA COLÈRE

FESTIVAL DU FILM SOCIAL

La Turbine à Cran-Gevrier

VENDREDI
30
OCTOBRE
2020



Port du masque
OBLIGATOIRE

9h00
8h00 ACCUEIL

MADE IN BANGLADESH
 de Rubaiyat Hossain
 suivi d'un débat

12h00
 Repas

14h30

BASTA CAPITAL
 de Pierre Zellner
 suivi d'un débat avec Philippe Martinez
 Secrétaire Général de la CGT

18h30
 Apéritif - concert

20h15

UN PAYS QUI SE TIENT SAGE
 de David Dufresne
 avec la participation du réalisateur

Renseignements et réservations LCE 74

12 rue de la République - Annecy - Tél. 04 50 51 59 86
 contacts@lce74.com - www.lce74.com
 du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 17 h 00

FESTIVAL DU FILM SOCIAL	• 3 films + repas + buffet	40 €
	• 3 films + repas	32 €
	• 3 films + buffet	29 €
	• Matinée + repas	22 €
	• Buffet	14 €
	• Place à l'unité achetée à LCE74	5 €

Organisateurs: Union Locale Annecy et environs LCE74 Union des Mutuelles de France Mont-Blanc cdpc

Partenaires: Mutuelle de France Unie Mutuelles de France Mont-Blanc cdpc



-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-